

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### LES INSCRIPTIONS

Afin d'éviter tout litige, aucune inscription ne sera faite par téléphone.

De même aucune inscription ne pourra être faite par un mineur.

### LA PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous rendre disponible le samedi 12 janvier 2019, vous pouvez déléguer une personne à cet effet. Il vous appartient de lui établir une procuration précisant: le nom, le prénom et la date de naissance de votre enfant et le séjour de votre choix. (Une seule procuration par personne sera acceptée le jour des inscriptions).

Après cette date vous pourrez inscrire vos enfants suivants les places disponibles à l'accueil enfance/enseignement en mairie.

### AVANT LE DÉPART

Une réunion d'information sera organisée avant le départ des enfants. La date vous sera communiquée ultérieurement.

### DURANT LE SÉJOUR

Un blog par centre vous permettra d'avoir des nouvelles de vos enfants. Le code d'accès au blog vous sera remis le jour du départ.

## TARIFS

### Enfants de 6 à 8 ans

	Châtel	Méaudre
Coût réel payé par la Caisse des écoles	772 €	761,01 €
Maximum payé par la famille TPI 70 %	540,40 €	532,70 €
Maximum payé par la famille TPI 7,5 %	57,90 €	57,08 €

### Enfants de 9 à 11 ans

	Châtel	Méaudre
Coût réel payé par la Caisse des écoles	802,03 €	781,80 €
Maximum payé par la famille TPI 70 %	561,42 €	547,26 €
Maximum payé par la famille TPI 7,5 %	60,15 €	58,64 €

### PARTICIPATION FAMILIALE

Elle sera calculée en fonction de votre Taux de Participation Individualisé (TPI).

La Caisse des écoles prend en charge la différence entre le coût réel du séjour et votre participation.

### RÈGLEMENT

Il s'effectuera en trois provisions.

Renseignements  
Accueil enfance/enseignement  
01 47 40 58 09

## VACANCES D'HIVER 2019

En collaboration avec notre partenaire Vacances Voyages Loisirs, la Caisse des Ecoles de la ville de Gentilly, propose deux séjours par semaine.

- À **Châtel** (centre appartenant à la ville de Gentilly)
- À **Méaudre** (centre appartenant à la ville de Vitry sur Seine)

**du dimanche 24 février au samedi 2 mars**  
**du dimanche 3 mars au samedi 9 mars**



**LES INSCRIPTIONS DÉBUTERONT**  
**le samedi 12 janvier 2019 de 10h à 12h**  
à la Maison de l'Enfance, rue Jules-Ferry

**Bonnes vacances à tous !**



## CHATEL (Haute-Savoie)

- » Enfants de 6/8 ans et de 9/11 ans  
du dim. 24 février au sam. 2 mars
- » **UNIQUEMENT les enfants de 9 à 11 ans**  
du dim. 3 mars au sam. 9 mars

À 1400 mètres d'altitude, à 40 km d'Évian, Châtel est un village au cœur des portes du soleil, près de la frontière Suisse. Les enfants 6/8 ans auront deux séances de ski alpin, les autres jours des sorties raquettes, ski de fond, jeux de neige seront proposées.  
Les enfants de 9/11 ans auront 4 séances de ski alpin.



Centre de Vacances VVL de la ville de Gentilly  
292 route des Freinets  
74 390 Châtel  
Tél: 04 50 73 21 11

Le transport se fera en car.

## MÉAUDRE (Isère)

- » Enfants de 6/8 ans et de 9/11 ans  
du dim. 24 février au sam. 2 mars  
du dim. 3 mars au sam. 9 mars

À 1000 mètres d'altitude, à 40 km de Grenoble, Méaudre est un petit village typique de montagne. La station de ski est particulièrement adaptée aux enfants.  
Les enfants 6/8 ans auront deux séances de ski alpin, les autres jours des sorties raquettes, ski de fond, jeux de neige seront proposées.  
Les enfants de 9/11 ans auront 4 séances de ski alpin.



Centre de Vacances de la ville de Vitry sur  
Seine  
Hameau des Farlaix  
38112 Méaudre  
Tél: 04 76 95 20 28

Le transport se fera en car.

## À remettre le jour de l'inscription

Afin de préparer le matériel de ski de votre enfant avant son arrivée, nous vous demandons de compléter les informations ci-dessous.

Séjour	<input type="text"/>
Date	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Âge	<input type="text"/>
Taille	<input type="text"/>
Poids	<input type="text"/>
Pointure	<input type="text"/>

Numéro de portable où l'on peut vous joindre par SMS pour vous transmettre des informations si nécessaire (avant, pendant et pour le retour du séjour).

Téléphone mobile \_ \_ \_ \_ \_